

Maternités de Narbonne : propositions en 6 points des comités CDRSS

Premier point : C'est le gouvernement, via l'ARS, qui a décidé de réduire l'offre de soins sur NARBONNE.

Deuxième point : la direction de la Polyclinique (établissement privé de santé) et le groupe ELSAN (multinationale de santé cotée en bourse) marchent au chantage : soit une maternité privée sur le futur pôle de santé de MONTREDON, soit fermeture de la maternité de la Polyclinique et licenciements bruts.

Troisième point : Cette attitude jusqu'aboutiste a pour objectif de faire pression sur l'ARS pour obtenir en « échange » le transfert d'activités rentables comme les urgences, l'oncologie, la gastro ou encore la chirurgie viscérale sur le futur pôle privé de MONTREDON.

Quatrième point : Il n'y a rien de commun entre un établissement privé de santé qui a pour finalité le profit et un hôpital, établissement de santé publique, qui a des obligations de santé publique envers la population de son territoire.

Cinquième point : S'appuyant sur cette analyse, les comités de défense et de reconquête de la Sécurité Sociale de Narbonne/Coursan, Sigean/littoral/Corbières et Lézignan/Cruscades/Orbiou exigent :

- Que le centre hospitalier de Narbonne conserve tous ses services.
- Qu'il soit doté de moyens supplémentaires en lits et en personnels à la hauteur de ses obligations.

Sixième point : Comme ce fût le cas il y a 25 ans à QUILLAN lors de la fermeture d'une clinique privée, les comités DRSS cités ci-dessus exigent qu'en cas de fermeture de la maternité privée de la Polyclinique et licenciements, les personnels concernés soient intégrés dans la fonction publique hospitalière sur le site de l'hôpital de NARBONNE.